COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 7 février 2018

Baromètre GPL – Janvier 2018

0,81 € le litre
prix moyen à la pompe

Le GPL, un carburant moins cher et efficace pour diminuer la pollution de l'air

En janvier 2018, le GPL maintient son bas prix au litre avec une différence moyenne de **0,66 €** par rapport au Sans Plomb 95 et de **0,58 €** par rapport au Gazole.

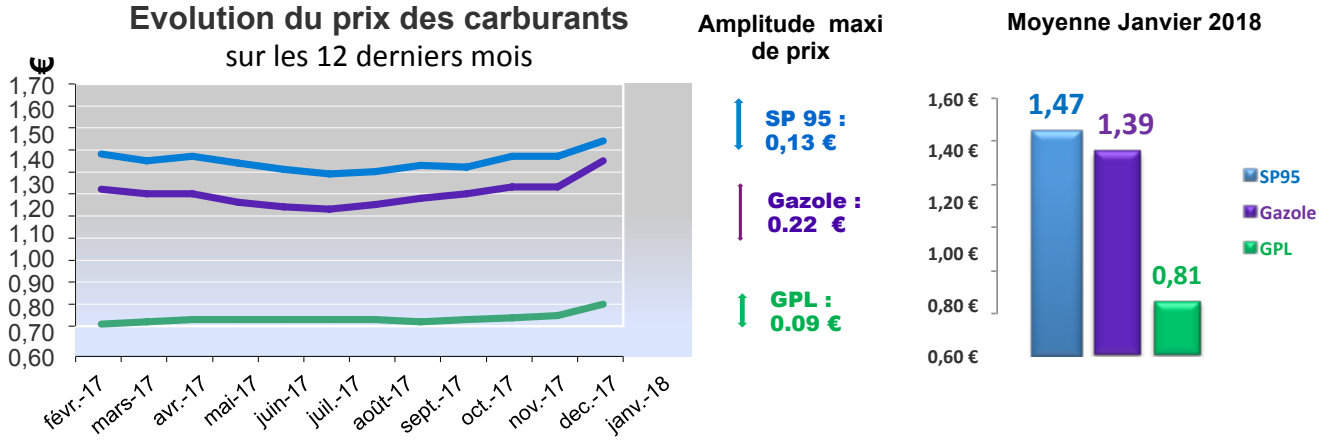

Source du prix au litre des carburants en euros : www.ecologique-solidaire.gouv.fr

Le GPL : une solution pour améliorer la qualité de l'air dès à présent sans peser sur la dépense publique

La France fait partie des pays qui dépassent régulièrement les limites d'émission fixées dans l'Union Européenne (UE) pour le dioxyde d'azote ou les particules fines (PM10). Des polluants liés à la circulation routière dangereux pour la santé. A ce titre, elle est actuellement visée par 2 procédures pré-contentieuses émises par la Commission européenne pour non-respect de la directive 2008/50/CE.
Le 30 janvier, à l'issue d'un sommet ministériel organisé sur la qualité de l'air, la Commission européenne a rappelé qu'environ 400 000 personnes "meurent toujours prématurément chaque année" du fait de la pollution de l'air et a appelé les pays concernés à présenter des mesures "nouvelles et efficaces" pour réduire leur pollution de l'air.

L**a solution GPL doit être plus que jamais soutenue et développée sur le territoire.** Le GPL est le 1er carburant alternatif en France et dans le Monde. Plus de 210 000 véhicules GPL circulent en France et **près de 8 millions dans l'Union européenne où le nombre de véhicules GPL a augmenté de 40% au cours de ces 5 dernières années.**

Le GPL est une solution alternative qui répond au double objectif du Plan Climat : réduire les émissions de CO_2 et polluants atmosphériques et rendre une mobilité « plus propre » accessible à tous :

- Le GPL permet de répondre aux objectifs de l'Etat et des pouvoirs publics locaux pour améliorer la qualité de l'air sans peser sur la dépense publique : toutes les conditions sont déjà en place avec un réseau de 1 750 stations présents sur l'ensemble du territoire et une technologie maîtrisée et mature.
- C'est une solution facilement accessible et économique pour l'automobiliste :
  - → Le prix d'un véhicule GPL est équivalent au prix du véhicule essence et moins cher qu'un véhicule diesel.
  - → Classé Crit'air 1, un véhicule GPL, neuf ou d'occasion, peut être éligible à la prime à la conversion.
  - → Pratiquement tous les véhicules essence peuvent être équipés au GPL, ce qui permet de continuer à rouler en polluant moins pour ceux qui ne peuvent changer de voiture
  - → Le prix du GPL permet de réaliser environ 27% d'économie* sur le coût annuel de carburant comparé à un véhicule essence.

Le GPL est une solution facile à adopter pour réduire les émissions de CO_2 et polluants locaux. C'est pourquoi de nombreux pouvoirs publics nationaux et locaux encouragent le développement du GPL et l'intègrent dans leurs politiques environnementales.

Comparé à l'essence, le GPL émet** :

➨ 18% de CO_2 en moins en moyenne

Les émissions de CO_2 diminueront encore avec le développement du BIOGPL

➨ Dix fois moins de particules

➨ Jusqu'à 97% de moins de CO : les émissions de CO sont à environ 63mg/km alors que la norme est à 1 000 mg/km

➨ Des NOx et HC en quantité équivalente mais dont les valeurs sont très inférieures à la norme.

Le GPL est une solution disponible et maitrisée accessible à tous.

* Sur la base d'une consommation de 6l/100km pour le véhicule essence et de 7.5l/km pour le véhicule GPL et pour un kilométrage annuel de 15 000 km – Source Ademe

**Tests RDE/WLTC réalisés en conditions réelles de circulation par V-Motech, nov. 2015.

A propos du Comité Français du Butane et du Propane

Association de loi 1901, le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) est l'organisation professionnelle de la filière des GPL. Le CFBP représente la filière auprès des différents acteurs politiques et économiques français. En partenariat avec les instances nationales, européennes et internationales, le CFBP contribue à l'élaboration des règles et des normes qui régissent l'exploitation et l'utilisation des GPL. Le CFBP informe le public et les différents services et industries liés aux GPL sur les utilisations et avantages des gaz butane, propane et du GPL carburant sur la sécurité et sur les activités de la profession.

Pour plus d'informations : www.cfbp.fr, www.gpl.fr

Retrouvez le CFBP sur Twitter : @energieGPL